

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRESEANCE DU JEUDI 18 AVRIL
1974

L'an mil neuf cent soixante quatorze, le JEUDI 18 AVRIL, à 15 heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la Commune de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BEDIER Francis - TESSIER Jacques - CHANE. KUNE Maurice - FOSSARD Charlemagne - FERRERE Chantilly - BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - FONTAINE Frantz - Mme ROCHE Valère - MM. LICHARDY André - AFFEJEE Abdoul-Hack - Mme FUTHAZAR Hugues - M. TANDRYA Fred - Mme PAYET André - MM. RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - AFFEJEE Jack - LAURET Gérard - BOYER Eric - de BALBINE Alexandre - NATIVEL Philippe.

Etaient représentés :

M. BOURHIS Camille	par M. LEGROS Auguste
M. MONDON Jean-Claude	par M. LAURET Gérard
M. NANDO Raymond	par M. NATIVEL Philippe

Absente du Département :

Mme BENARD Jules.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la Loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. NATIVEL Philippe ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées./.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA.- Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 26 AVRIL 1974 et que le nombre de Conseillers présents a été de 26 sur 37 Conseillers en exercice./.

LE MAIRE,